Présenté par :

SACS industriels inc.
indBAGS
Emballage - Packaging

Association des producteurs de fraises et framboises du Québec

Volume 3, numéro 7, novembre 2014

LES NOUVELLES FRAÎCHES

Quoi de neuf dans le secteur des fraises et framboises au Québec?

ACTUALITÉS TRÈS FRAÎCHES

UN COMITÉ DÉPÉRISSEMENT DES FRAISIÈRES

À la lumière des résultats du sondage interne auquel 112 producteurs ont répondu cet été, les membres du conseil d'administration de l'APFFQ ont décidé de mettre en place un comité *Agri-relance* chargé d'étudier la possibilité de faire une demande commune à ce programme fédéral qui s'adresse aux groupes de producteurs victimes d'un sinistre agricole.

C'est dans le même ordre d'idées que nous vous invitons à assister en grand nombre à la journée horticole dédiée aux petits fruits, le 3 décembre prochain à Saint-Rémi en Montérégie. La matinée sera entièrement dédiée au dépérissement des fraisières. Ainsi, le bilan des diagnostics, les résultats de recherches, les démarches de l'APFFQ, de quelle façon la Nouvelle-Écosse a géré la situation depuis 2012 et les actions des pépiniéristes seront les principaux points au programme.

Si vous avez été touché par le dépérissement ces dernières années, il s'agit du moment idéal pour vous renseigner et rencontrer les experts de cette problématique complexe.

DES CONTENANTS RENOUVELÉS EN 2015

Les contenants des *Fraîches du Québec* arborant le logo *metsdelacrème.com* modernisent leur image afin de représenter la nouvelle identité visuelle de notre partenaire de longue date, Les producteurs de lait du Québec. Surveillez les nouvelles étiquettes et nouveaux paniers de 1 et 1,5 litre offerts par votre fabricant. Outre le logo de La Crème, l'espace réservé aux coordonnées du producteur est augmenté sur les paniers ainsi que l'adresse du site Internet *lesfraichesduquebec.com*.

LA LOI 8 EST ADOPTÉE!

Au grand bonheur de l'APFFQ qui l'a défendu, le projet de loi 8 visant à protéger les fermes comptant moins de trois salariés en leur octroyant un traitement particulier en matière de relations de travail a été adopté le 21 octobre. Cette nouvelle législation établit des règles adaptées aux petites entreprises tout en protégeant le droit d'association des salariés. Bravo tout particulier à l'Association des producteurs maraîchers qui a mené ce dossier d'une main de maître!

La main-d'œuvre étant la dépense la plus importante sur nos fermes, la non-adoption du projet de loi aurait pu fragiliser nos entreprises maraîchères. Le droit d'association des travailleurs agricoles sur nos fermes familiales est donc un enjeu vital qui rend essentielle la mise en place de dispositions particulières de relations de travail pour le secteur agricole. Voilà pourquoi l'adoption du projet de loi no 8 était nécessaire. Son adoption permet aux producteurs d'entrevoir avec optimisme l'avenir de leur entreprise agricole, autant que celle de l'industrie maraîchère québécoise.

FERME DÉNONCE LA BUREAUCRATIE FÉDÉRALE

« Pour 2014, on évalue à 53,7 M$ les pertes liées aux fruits et légumes non récoltés, car la main-d'œuvre (les travailleurs étrangers temporaires (TET)) n'était pas au rendez-vous », déclarait Denis Hamel, directeur général de la Fondation des entreprises en recrutement de main-d'œuvre agricole étrangère (FERME), lors d'une conférence de presse, le 5 novembre dernier.

FERME demande au gouvernement fédéral des mesures d'allègement des exigences de son Programme de TET. L'organisme souhaite que la limite du 24 mois soit abolie, que les employeurs n'aient pas à fournir le nom des travailleurs, mais seulement leur nombre lors de la présentation de la demande, et qu'ils puissent échanger des TET selon les besoins et avec l'approbation du gouvernement. Source : La Terre de chez nous.

UN CONCOURS POUR LE TEMPS DES FÊTES

Un nouveau concours faisant la promotion de notre marque durant la saison froide a été lancé début novembre. Un superbe panier de produits festifs d'une valeur de 200 $ sera ainsi tiré le 15 décembre prochain. Pour les remercier, les adhérents à l'infolettre des *Fraîches du Québec* ont droit à une préinscription durant laquelle leurs chances sont doublées.

PROMOTIONS ESTIVALES

De juin à octobre, les fraises et framboises du Québec et la marque *Les Fraîches du Québec* ont été mises de l'avant dans une campagne promotionnelle. Voici quelques faits saillants à souligner.

Facebook – Fraises et framboises du Québec

- Plus de 3 100 nouveaux « J'aime » en une saison

Concours des *Fraises et framboises dans votre panier*

- Plus de 5 500 participations au concours (un record!)

Infolettre

- Augmentation de plus de 35 % des abonnés à l'infolettre (4 382 abonnés)

Relations de presse

- 4 communiqués de presse envoyés et des dizaines de demandes de médias répondues

Radio

- 292 diffusions dans toutes les stations régionales et Montréal, de juin à octobre

Magazines et télévision

- Publicités durant toute la saison dans les magazines *Châtelaine* et *Ricardo*
- Importante campagne Web sur le site et dans les infolettres de *Châtelaine* et de *Vivre à la campagne*
- 11 diffusions d'une publicité à l'émission *Par-dessus-le marché*

LES FRAÎCHES DE LA RECHERCHE

LES ESSAIS PUBLICS DE VARIÉTÉS DE FRAISIERS ET FRAMBOISIERS DU QUÉBEC EN PÉRIL

À la fin de la saison 2013, le financement du réseau d'essais publics de variétés de fraises et framboises du Québec est venu à échéance. Après de nombreuses représentations de l'APFFQ, une aide financière a été accordée in extremis au Carrefour industriel et expérimental de Lanaudière (CIEL) par le ministre Pierre Paradis pour le maintien des activités en 2014. Les essais, financés par le MAPAQ et en partie par l'Association, permettent chaque année d'évaluer la performance sous nos conditions climatiques d'une dizaine de variétés de fraisiers d'été et de plusieurs variétés de framboisiers, non seulement au niveau des rendements, mais aussi d'une multitude de caractéristiques.

Cet automne, une demande a été déposée au Programme de soutien aux stratégies sectorielles de développement 2 (PSSSD2) pour le maintien de ce réseau si cher aux producteurs. Cependant, il a été jugé non-recevable car les essais sont considérés comme une activité récurrente. Le projet visait l'implantation d'une trentaine de variétés de fraisiers d'été et de cinq nouvelles variétés de framboisiers d'été ou non remontants durant les 3 prochaines années, en plus de poursuivre les évaluations des variétés déjà sur place.

À la suite de cette surprenante nouvelle, et considérant que nous avions été dirigés vers ce programme par le cabinet du ministre lui-même, l'Association poursuivra cet automne ses représentations afin que ces essais – qui rapportent une multitude d'informations primordiales et qui a clairement été ciblé comme un besoin dans notre planification stratégique – continuent au cours des prochaines années.

LES NOUVELLES FRAÎCHES
Volume 3, numéro 7, novembre 2014

FICHE INFORMATIVE SUR LA PROTECTION DES POLLINISATEURS FACE AUX INSECTICIDES

La protection des pollinisateurs face aux insecticides est essentielle. Cette nouvelle fiche du Centre de recherche en sciences animales de Deschambault (CSRAD) présente donc les bonnes pratiques à respecter en grandes cultures pour minimiser cette problématique :

- http://www.agrireseau.qc.ca/apiculture/documents/Feuillet.pdf

NOUVEAUTÉS PHYTOPROTECTION

Visitez la section « Phytoprotection » du site Web du Conseil québécois de l'horticulture (CQH) : http://www.cqh.ca/phytosanitaire/prioritees. Vous y trouverez la liste des priorités provinciales identifiées lors des rencontres de priorisation des organismes nuisibles et des besoins en pesticides à usages limités pour les différents groupes de travail. Vous aurez aussi accès aux listes de priorités nationales sélectionnées lors des Ateliers canadiens de priorisation des biopesticides et des pesticides à usage limité des dernières années. Le volet « Homologations » présente quant à lui les listes de nouveaux produits et usages approuvés, et ce, par culture. Accédez au lien pour les framboises et pour les fraises également!

LA VEDETTE FRAÎCHE DU MOIS

Depuis maintenant 50 ans, Norampac-Cascades est fière d'être un important partenaire dans le domaine des fruits et légumes au Québec.

Nous continuons d'innover et de trouver de nouvelles façons de faire afin que votre industrie demeure le leader dans le domaine des fraises et framboises. Une belle année 2015 se prépare et votre équipe de Norampac a déjà commencé la production pour la prochaine saison.

Merci de votre confiance et sachez que nous sommes toujours à votre disposition.

Votre équipe Norampac :
Murielle Laflamme
(514 234-5065) et
Rémi Landry (514 912-4356).

LA CAPSULE

Tous les employés de Sacs industriels Inc. désirent vous remercier pour votre support continu. Grâce à vous, chers clients, nous avons vendu plus de 5,5 millions de contenants cette année. Votre loyauté nous encourage à nous surpasser!

LA CHRONIQUE DU CONSEILLER

Jacques Painchaud,
agr., M. Sc.
MAPAQ Centre-du-Québec

La production de la fraise hors sol a-t-elle un avenir au Québec?

Depuis quelques années, une douzaine d'entreprises de production de fraises en serre ont vu le jour au Québec. Est-ce une erreur de parcours? Une mode passagère qui n'aura pas un grand avenir? Est-ce un produit de grand luxe dont la production sera réservée à quelques privilégiés?

La tendance s'inscrit de toute évidence dans la continuité des choses. Depuis au moins 10 ans, les producteurs de fraises québécois ont considérablement élargi la fourchette de l'offre de la fraise fraîche sur le marché domestique. Nous sommes ainsi passés d'une offre de 3 à 4 semaines, débutant vers le 21 juin – correspondant à la période de production de la fraise en rang natté – à une offre s'échelonnant sur une période d'environ 16 semaines – commençant au début juin et se terminant vers la mi-octobre – selon les années. Toute cette production se fait en champ et est rendue possible grâce aux différentes applications de la plasticulture.

La culture de fraises hors sol sous abri est la technique horticole qui s'est le plus développée en Europe au cours des dix dernières années. En Amérique du Nord, le Québec fait figure de leader dans le développement des méthodes de production visant la culture hors saison de la fraise, que ce soit en plasticulture au champ

LES NOUVELLES FRAÎCHES
Volume 3, numéro 7, novembre 2014

ou en culture hors sol sous abris. Étant donnée la forte saisonnalité des fraises produites localement, les fraises importées représentent 85 % de la consommation annuelle (3,81 kg/habitant) et le Québec en importe à lui seul plus de 28 000 tonnes annuellement. Par ailleurs, ces fraises importées proviennent principalement de Californie, région qui fait actuellement face à de graves problèmes de production en lien avec la qualité de l'eau et l'abolition de produits pour la fumigation des sols. Une hausse anticipée des prix pour la fraise couplée à la forte saisonnalité du produit devrait être un stimulant pour les entreprises de l'industrie qui veulent prendre des parts de marché de plus en plus grandes sur la portion hors saison de ce marché global. Et la fraise hors sol apparaît comme une des meilleures solutions pour continuer à accroître la fourchette de l'offre par les entreprises québécoises dans le secteur.

La Californie n'est pas la seule région productrice ayant à faire face à des utilisations de plus importantes de stérilisants de sol. Certains producteurs font face à un dilemme important : comment accroître leur capacité de production s'ils ne veulent pas utiliser de stérilisants de sol? Lorsque la disponibilité des terres pour les rotations de sol est inexistante ou que leur prix fait qu'il s'avère non rentable ou impossible de progresser pour combler une demande grandissante, la production hors sol sous abri apparaît comme une solution intéressante qui permettrait d'« agrandir par en-dedans », comme on dit couramment.

Plusieurs entreprises québécoises ont fait l'essai de différentes techniques de productions hors sol au cours des dernières années. Toutes n'ont pas les mêmes objectifs, mais toutes veulent maîtriser les différentes techniques propres à la production hors sol pour améliorer leur présence sur le marché québécois.

Lors des journées horticoles de Saint-Rémi cette année, une partie importante de la journée du 3 décembre sera consacrée à la présentation des essais que plusieurs entreprises d'ici ont réalisés pour leur permettre d'acquérir la maîtrise de ces techniques particulières. C'est un rendez-vous à ne pas manquer!

À la fin de la journée, nous serons probablement davantage en mesure de répondre à la question initiale de cet article : la production de la fraise hors sol a-t-elle un avenir au Québec?

LES FRAÎCHES DE L'INDUSTRIE

Vous recevrez bientôt notre Bulletin des p'tits fruits 2015. Pour vous assurer des disponibilités de vos variétés préférées et des nouveautés, contactez-nous dès à présent au www.lareault.com.

Visitez dès maintenant notre NOUVEAU site Internet! HORTAU, L'irrigation simplifiée. Contactez Caroline Letendre au 418-839-2852, poste 235 ou par courriel : cletendre@hortau.com.

Le Prêt Relève agricole Desjardins, aux conditions de remboursement flexibles, donne accès à des liquidités ainsi qu'à un ensemble d'autres produits et services uniques à Desjardins.

LES DATES À RETENIR

- **AGA de l'Association des producteurs de fraises et de framboises du Québec** : 25 février 2015 à l'hôtel Montfort de Nicolet
- **Journées horticoles de Saint-Rémi – volet petits fruits** : 3 décembre 2014 au Centre communautaire de Saint-Rémi (voir le programme)
- **Congrès général de l'Union des producteurs agricoles :** 3 au 4 décembre 2014 au Centre des congrès de Québec
- **Journée petits fruits des Laurentides** : 21 janvier 2015 (programme détaillé à venir) à la Cabane à sucre Constantin de Saint-Eustache

Prochaine parution : décembre 2014
Pour information : 450 679-0540, poste 8792